



base de calcul des frais de notaire pour la déclaration de succession ?

Par **jehantr1**, le **30/04/2019** à **11:06**

Sur quelle base sont calculés les "frais de notaires" correspondant à la déclaration de succession :

- Sur l'actif de succession (donc ce qui sera réellement partagé entre les héritiers)
- Sur l'actif de la communauté en présence du conjoint survivant (et donc sans diviser par 2 cet actif de communauté, ce qui reviendrait à calculer les frais sur en gros le double de la valeur de la succession réelle) ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **30/04/2019** à **12:26**

Bonjour

Sur l'actif successoral pour les frais de déclaration

Sur les biens à partager pour les frais de partage